PROCES-VERBAL

Commission Fédérale du Futsal - Section Compétitions

Réunion du :	Mardi 21 juin 2022
à :	10h00
Présidence :	M. COUCHOUX
Présents :	MM. BETTREMIEUX - GUIBERT (LFA) - CARRUS - COQUEMA - DELBEKE - FAUTRAD
Excusés :	LAFRIQUE (COMEX) - BECRET (CFDN) - VOISIN
Assistent :	MM. COUDRAY - DROUVROY - NESPOUX (DCN) - JACKY (DTN) - SABANI (Représentant des clubs nationaux) En partie : BOURGOIS (DTA)

1. CHAMPIONNAT DE FRANCE D1 FUTSAL

- Aide exceptionnelle

La Commission se félicite de l'aide exceptionnelle de 30.000 euros accordée aux 10 clubs du Championnat de France D1 Futsal de la saison 2021-2022 et remercie le COMEX à ce titre.

La commission exprime des vœux pour que les clubs de D2 Futsal puissent être également accompagnés lorsque cette possibilité se présentera.

- Rencontre Sporting Club Paris / Nantes Métropole Futsal

La Commission,

Considérant que le club Nantes Métropole Futsal a déclaré forfait pour le match du 28 mai 2022 Sporting Club Paris / Nantes Métropole Futsal, comptant pour la 11ème journée de championnat de France de D1 Futsal, par l'intermédiaire d'un mail adressé à la FFF le 26 mai 2022,

Par ces motifs, et en application des articles 9.4 et 22 du Règlement du Championnat de France Futsal,
Donne match perdu par forfait au club Nantes Métropole Futsal (0-3 ; - 1 point) et gain du match au club Sporting Club Paris (3-0 ; 3 points).

Inflige par ailleurs une amende de 300 euros au club Nantes Métropole Futsal qui sera directement débitée sur le compte fédéral du club.

- Rencontre Paris Acasa Futsal / Sporting Club Paris

La Commission,

Considérant que le club Paris Acasa Futsal a déclaré forfait pour le match du 04 juin 2022 Paris Acasa Futsal / Sporting Club Paris, comptant pour la 10ème journée de championnat de France de D1 Futsal, par l'intermédiaire d'un mail adressé à la FFF le 01 juin 2022,

Par ces motifs, et en application des articles 9.4 et 22 du Règlement du Championnat de France Futsal,

Donne match perdu par forfait au club Paris Acasa Futsal (0-3 ; - 1 point) et gain du match au club Sporting Club Paris (3-0 ; 3 points).

Inflige par ailleurs une amende de 300 euros au club Paris Acasa Futsal qui sera directement débitée sur le compte fédéral du club.

- Rencontre Sporting Club Paris / Toulouse UJS

La Commission,

Pris note du courriel du 16 juin 2022 de la demande de remboursement du club de l'UJS Toulouse des frais engagés dans le cadre de son déplacement pour la rencontre à rejouer du Championnat de France D1 Futsal Sporting Club Paris / UJS Toulouse du 11 juin 2022,

Considérant par ailleurs que le club a joint à sa demande des justificatifs à hauteur de 1.329,05 euros,

Par ces motifs,

Décide de créditer le compte fédéral du club de l'UJS Toulouse de la somme de 1.329,05 euros.

- Classement du Championnat de France de D1 Futsal saison 2021-2022

La Commission prend connaissance du classement définitif de fin de saison, sous réserve d'éventuelles procédures.

Le Sporting Club Paris est désigné Champion de France D1 Futsal avec 42 points.

- Classement des buteurs de D1 Futsal saison 2021-2022

La Commission arrête le classement des buteurs de D1 Futsal 2021-2022 et félicite le joueur Conrado SAMPAIO SANTOS du Futsal Club Béthunois qui termine meilleur buteur avec 26 buts.

- Accessions en Championnat de France D1 Futsal 2022-2023

La Commission,

Conformément à l'article 6 du Règlement du Championnat de France Futsal, établit la liste des équipes du Championnat de France D2 Futsal accédant en Championnat de France D1 Futsal à l'issue de la saison 2021-2022, sous réserves d'homologation, de validation par la DNCG et des éventuelles procédures :

- Kremlin Bicêtre Futsal
- Marcouville City CPA

- Rétrogradations en Championnat de France D2 Futsal 2022-2023

La Commission,

Conformément à l'article 7 du Règlement du Championnat de France Futsal, établit la liste des équipes du Championnat de France D1 Futsal rétrogradées en Championnat de France D2 Futsal à l'issue de la saison 2021-2022, sous réserves d'homologation :

- Hérouville Futsal

- Liste des équipes participantes au Championnat de France D1 Futsal 2022-2023

- Etoile Lavalloise FC
- FC Kingersheim
- Futsal Club Béthunois
- Kremlin Bicêtre Futsal
- Marcouville CCPA
- Mouvaux Lille Métropole Futsal
- Nantes Métropole Futsal
- Paris Acasa Futsal
- Sporting Club Paris
- Toulon Elite Futsal
- Toulouse UJS

Rappelle que cette liste est établie dans le cadre de la préparation de la saison 2022-2023. Elle ne saurait constituer la matérialisation d'un droit acquis par les clubs à participer au Championnat de France D1 Futsal pour la saison 2022-2023. Ce rappel fait référence à d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la FFF une modification de la liste des équipes participantes.

- Demande de dérogation au COMEX pour la D1 Futsal 2022-2023

La Commission,

Rappelle que l'article 6 du règlement du championnat de D1 Futsal énumère les hypothèses prévues pour compléter le plateau de l'épreuve lorsque des places restent vacantes,

Rappelle que la composition de la D1 Futsal lors de la saison 2021-2022 était amputée de 2 clubs de sorte qu'aucun club ne se trouve à l'issue de la saison en position d'être repêché en cas de place vacante,

Prend connaissance des différentes décisions adoptées par la DNCG et par le Comex qui ont pour conséquence de ne pas valider l'accession de plusieurs clubs de D2 Futsal vers la D1 Futsal,

Considérant que, dans le groupe A de la D2 Futsal, les deux clubs classés aux deux premières places du groupe ont été interdits d'accession par la DNCG ; qu'en cette circonstance, il en résulte mathématiquement une place vacante dans le plateau appelé à compléter la D1 Futsal pour la saison prochaine,

Considérant que l'interdiction d'accession opposée par la DNCG aux clubs classés aux deux premières places du groupe, chacun des deux clubs ayant déjà été sanctionnés d'une rétrogradation la saison dernière, révèle que les clubs du groupe ont été confrontés à deux adversaires qui n'ont pas participé de manière équitable vis à vis des autres clubs engagés dans la course à l'accession en D1 Futsal,

Considérant dans ces conditions qu'il apparaît anormal d'une part de ne pas permettre à un club du groupe A d'accéder alors que les deux clubs premiers en ont été empêchés ; que l'application de l'article 6 impliquerait pour une seconde saison un plateau incomplet de la D1 Futsal,

Par ces motifs,

Décide de saisir le Comité exécutif d'une demande de dérogation afin que l'équipe classée 3ème du Groupe A et meilleure 3ème des deux groupes de D2 Futsal, soit autorisée à accéder à la D1 Futsal, sous réserve de validation par la DNCG, et ce, dans le cadre d'une décision tout à fait exceptionnelle au regard de la situation décrite précédemment.

- Horaires des rencontres du Championnat de France D1 Futsal 2022-2023

Conformément à l'article 14 du règlement du Championnat de France pour la saison 2022-2023, la Commission fixe les créneaux suivants quant aux horaires des rencontres :

- Samedi 14h00
- Samedi 16h15
- Samedi 18h30
- Samedi 20h45
- Dimanche 14h00
- Dimanche 16h15

Ces derniers seront proposés aux clubs qui devront obligatoirement choisir 3 créneaux en les hiérarchisant.

Dans la mesure du possible, la Commission retiendra le premier choix. Si concurrence, la Commission pourra retenir le deuxième choix, voire un autre créneau si tous les clubs sollicitent les mêmes créneaux.

Enfin, elle rappelle que les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées sont fixés le même jour à la même heure, à savoir le samedi à 16h00.

2. CHAMPIONNAT DE FRANCE D2 FUTSAL

- Classements Championnat de France D2 Futsal saison 2021-2022

La Commission prend connaissance des classements des groupes A et B de fin de saison, sous réserve d'éventuelles procédures.

- Situation du club Accs Asnières Villeneuve 92

La Commission prend connaissance de la décision du COMEX du 17 juin 2022 de l'exclusion de l'équipe d'Accs Asnières Villeneuve 92 des Championnats Nationaux.

- Situation du club Stade Beaucairois 30

La Commission,

Considérant que le club Stade Beaucairois 30 n'a pas respecté l'article 8.2 du règlement du Championnat de France Futsal, sa 2ème équipe ayant été déclarée Forfait Général en R1 Futsal par la Ligue Occitanie à la suite de deux forfaits, décision confirmée par la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux,

Considérant que le forfait général de son équipe réserve après deux forfaits enregistrés durant la saison, met le club du Stade Beaucairois 30 en situation d'infraction à cette obligation et que son maintien en D2 Futsal annihilerait le principe d'équité vis-à-vis des efforts engagés par tous les autres clubs de la division,

Par ces motifs,

Décide de rétrograder le club Stade Beaucairois 30 à l'issue de la saison sportive. Ce dernier évoluera en Championnat Régional de Ligue lors de la saison 2022-2023.

- Accessions en Championnat de France D2 Futsal 2022-2023

La Commission,

Conformément à l'article 7 du Règlement du Championnat de France Futsal, établit la liste des équipes issues de la Phase d'Accession Interrégionale Futsal accédant en Championnat de France D2 Futsal à l'issue de la saison 2021-2022, sous réserves d'homologation et des éventuelles procédures :

- Cœur de Sambre Futsal
- Goal Futsal Club
- Sengol 77
- Montpellier Méditerranée Futsal ou Rennes TA *(en attente du résultat du match de la J2 programmé le 25 juin 2022)*

- Rétrogradations en Ligue

La Commission,

Conformément à l'article 7 du Règlement du Championnat de France Futsal, établit la liste des équipes du Championnat de France D2 Futsal rétrogradées en Ligue à l'issue de la saison 2021-2022, sous réserves d'homologation et des éventuelles procédures :

- Villeneuve d'Ascq Futsal
- FC Chavanoz

- Equipes participantes au Championnat de France D2 Futsal 2022-2023

- AC Ajaccio
- Avion Futsal
- Bastia Agglo. Futsal
- Coeur de Sambre Futsal
- Futsal Paulista
- Garges Djibson Futsal ASC
- Goal Futsal Club
- Hérouville Futsal
- Lille Métropole Futsal
- Martel Caluire AS
- Nantes Doulon BF
- Neuhof Futsal NF.
- Pessac FC
- Pfastatt Futsal
- Plaisance All Stars Futsal
- Reims Métropole Futsal
- Sengol 77
- Torcy Futsal EU
- Montpellier Méditerranée Futsal ou Rennes TA

Rappelle que cette liste est établie dans le cadre de la préparation de la saison 2022-2023. Elle ne saurait constituer la matérialisation d'un droit acquis par les clubs à participer au Championnat de France D2 Futsal pour la saison 2022-2023. Ce rappel fait référence à d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la FFF une modification de la liste des équipes participantes.

- Constitution des groupes Championnat D2 Futsal saison 2022-2023

La Commission élaborera ultérieurement les deux groupes pour le Championnat de France D2 Futsal 2022-2023.

3. POINT SUR LE STATUT DE L'ARBITRAGE ET DES EDUCATEURS

- Statut de l'arbitrage

La Commission prend connaissance de la situation des clubs des Championnats de France D1 et D2 Futsal au regard du Statut de l'Arbitrage révélée par un contrôle sur la base de données de chaque club disponible sur Foot2000,

Ce relevé ne permet pas de détenir une vue globale de la situation de chaque club car les ligues tiennent compte des licenciés en cours de formation durant la saison pour obtenir des brevets d'arbitrage.

Néanmoins, le travail réalisé permet de saisir la Direction juridique afin qu'elle puisse s'en servir lorsque les retours des ligues seront effectués sur la liste des clubs en infraction.

La Commission sera destinataire d'un état d'ensemble suite à la collation de toutes les réponses des ligues sur ce sujet.

- Statut des éducateurs

La Commission prend connaissance de la situation des clubs des Championnats de France D1 et D2 Futsal au regard du statut des éducateurs.

Elle remercie Pierre JACKY pour cette présentation. Par ailleurs, elle le salue pour tout le travail effectué depuis de nombreuses saisons et lui souhaite une bonne continuation dans sa vie future suite à son départ à la retraite.

4. DIVERS

Romuald BOURGOIS fait part des informations suivantes relatives à l'arbitrage à compte de la saison 2022-2023 :
- Mise en place d'un kit oreillettes pour les arbitres en Championnat de France D2 Futsal
- Revalorisation des indemnités pour les arbitres fédéraux évoluant en D1 et D2 Futsal

Par ailleurs, il fait part à la Commission du projet de mise en place d'un 4ème arbitre en Championnat de France D1 Futsal.

****

Le Président **Le Secrétaire de séance**
P. COUCHOUX **C. COQUEMA**